



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/12/13/Add.3  
20 août 2014

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA  
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE  
Douzième réunion  
Pyeongchang (République de Corée), 6-17 octobre 2014  
Point 18 de l'ordre du jour provisoire\*

### MOBILISATION DE RESSOURCES

*Addendum*

#### CADRE DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS

*Note du Secrétaire exécutif*

#### I. INTRODUCTION

1. Dans sa recommandation 5/10, le groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention a, lors de sa cinquième réunion, tenue à Montréal du 16 au 20 juin 2014, prié le Secrétaire exécutif,

“conformément au paragraphe 2 de la décision VIII/14, de réviser le cadre préliminaire de présentation de rapports en vue de faciliter l'établissement des rapports financiers, en consultation avec les Parties et sur la base de la liste de tâches figurant à l'annexe II de la présente recommandation, afin de le rendre conforme aux objectifs de mobilisation de ressources, d'adapter l'ampleur et la granularité exigées des rapports financiers en tenant compte de la qualité et de l'accessibilité des données, des coûts associés prévus et de la valeur concrète des rapports, et d'autres processus comptables statistiques et environnementaux pertinents en cours” (paragraphe 2).

2. L'annexe II de cette même recommandation définissait les tâches que doit accomplir le Secrétaire exécutif dans la révision du cadre de présentation des rapports financiers :

a) “Améliorer les directives relatives au cadre de présentation des rapports financiers, en étroite collaboration avec les Parties et les organisations et initiatives internationales concernées, afin de renforcer la transparence, la fiabilité et la cohérence des données présentées”;

b) “Simplifier l'établissement de rapports sur les flux émanant de sources du marché ou privées et d'autres sources (organisations non gouvernementales, fondations, universités), en intégrant au cadre de présentation de rapports le suivi et des rapports sur les mesures prises par les Parties pour encourager ces acteurs à fournir un soutien en faveur de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique”;

\* UNEP/CBD/COP/12/1/Rev.1.

c) “Dans le cadre de présentation des rapports financiers, faire des renvois aux sections pertinentes des orientations pour l'établissement des cinquièmes rapports nationaux, en vue de permettre aux Parties d'utiliser ces outils, en les modifiant au besoin, afin de prendre en compte les considérations financières”.

3. Le présent document fait suite à cette demande. La section II ci-dessous fournit des explications additionnelles sur la manière dont les tâches prises séparément et telles qu'elles sont énumérées ci-dessus ont été prises en compte dans la révision. Le cadre révisé de présentation des rapports financiers figure à l'annexe I de la présente note.

4. Une première version du cadre révisé de présentation des rapports a été diffusée par voie de notification 2014-093 datée du 15 juillet 2014, qui sollicitait des commentaires et suggestions pour le 28 juillet 2014. Des communications ont été reçues des gouvernements de la Bolivie, de la Colombie, du Honduras, de l'Inde, du Japon et de la Suisse ainsi que de l'Union européenne.

5. Après son examen par la Conférence des Parties à sa douzième réunion, le cadre révisé de présentation des rapports sera mis à disposition sous la forme d'un outil en ligne interactif sur le site du mécanisme du centre d'échange de la Convention.

## **II. RÉVISION DU CADRE PRÉLIMINAIRE DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS**

6. Le paragraphe 2 de la recommandation 5/10 priait le Secrétaire exécutif de rendre le cadre de présentation des rapports “conforme aux objectifs de mobilisation de ressources”. À la lumière des négociations en cours sur les objectifs<sup>1</sup>, cet aspect de la révision était fondé sur un certain nombre d'hypothèses, à savoir :

a) que les objectifs adoptés par la Conférence des Parties à sa douzième réunion, contiendraient les objectifs du paragraphe 7 de la décision XI/4 sous une forme qui exigerait, aux fins du suivi de leur état d'avancement, le même format de présentation<sup>2</sup>;

b) que les objectifs adoptés par la Conférence des Parties à sa douzième réunion peuvent contenir un objectif sur la mobilisation de ressources financières intérieures<sup>3</sup>;

7. S'agissant de l'objectif sur les flux financiers internationaux<sup>4</sup>, le cadre révisé continue d'utiliser la section 1 du cadre préliminaire de présentation des rapports, intitulé ‘Informations sur les flux internationaux de ressources financières’, avec les modifications suivantes :

a) conformément à la demande qui figure dans le paragraphe 2 de la recommandation 5/10 du WGRI, à savoir “adapter l'ampleur et la granularité exigées des rapports financiers en tenant compte de la qualité et de l'accessibilité des données, des coûts associés prévus et de la valeur concrète des rapports”, la présentation des rapports a été simplifiée pour ce qui est des totaux et des sources en termes généraux<sup>5</sup>;

<sup>1</sup> Voir la section A. du projet de décision dans la recommandation 5/10 du GETEA, en particulier les options 1 et 2. Les deux options sont entre crochets.

<sup>2</sup> Voir les paragraphes 1 a) et c), au titre des options 1 et 2, de la section A. du projet de décision dans la recommandation 5/10 du GETEA.

<sup>3</sup> Voir le paragraphe 1 b), au titre des options 1 et 2, de la section A. du projet de décision dans la recommandation 5/10 du GETEA.

<sup>4</sup> Voir le paragraphe 1 a), au titre des options 1 et 2, de la section A. du projet de décision dans la recommandation 5/10 du GETEA ainsi que le paragraphe 7 a) de la décision XI/4.

<sup>5</sup> Avant la cinquième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention, 30 communications faisant usage du cadre préliminaire de présentation des rapports ont été reçues. Elles se trouvaient à divers stades d'achèvement. Aucune Partie n'a fourni des données sur les apports privés et une Partie seulement (Danemark) en a fourni sur des flux financiers sans but lucratif. Le Danemark a analysé les contributions d'organisations non gouvernementales concernées au moyen de la méthodologie des marqueurs de Rio du CAD de l'OCDE et incorporé les contributions pertinentes dans les montants d'APD.

b) conformément au paragraphe 2 de l'annexe II de la recommandation 5/10 du GTEA, une question a été posée qui demande aux Parties de faire rapport sur les mesures prises pour encourager les acteurs du marché et du secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à soutenir la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ce, afin de simplifier dans ce sens l'établissement de rapports sur les flux émanant de ces parties prenantes;

c) conformément à la demande qui figure dans le paragraphe 2 de la recommandation 5/10 du WGRI, à savoir "adapter l'ampleur et la granularité exigées des rapports financiers en tenant compte d'autres processus comptables statistiques et environnementaux pertinents", les directives suivantes fournies dans cette section ont été révisées en conséquence.

8. La nouvelle question dont mention est faite dans le paragraphe 7 b) ci-dessus a été scindée en deux parties :

a) Un simple système de notation a été mis en place, sous la forme d'un simple schéma de "signaux lumineux" (rouge pour indiquer qu'aucune mesure n'a encore été prise; jaune pour indiquer que quelques mesures ont été prises; et vert pour indiquer que des mesures exhaustives ont été prises), afin de permettre la création d'un niveau de référence et de notifier les progrès accomplis en fonction de ce niveau;

b) Un domaine additionnel a été introduit pour fournir des informations additionnelles sur les mesures prises<sup>6</sup>.

9. De nouvelles questions ont également été posées pour tenir compte de la contribution de l'action collective, y compris les communautés autochtones et locales, et des approches non marchandes pour mobiliser des ressources et ce, conformément au paragraphe 23 de la décision XI/4 et au paragraphe 14 du projet de décision que contient la recommandation 5/10.

10. Pour un objectif proposé sur la mobilisation intérieure de ressources<sup>7</sup>, le cadre révisé de présentation des rapports repose sur l'observation que les options 1 et 2, qui figurent dans la section A du projet de décision dans la recommandation 5/10 du GTEA, comprennent la phrase "réduire considérablement l'écart entre les besoins identifiés et les ressources disponibles au niveau national". Afin d'identifier cet écart, il serait nécessaire de recenser les ressources actuellement disponibles au niveau national, dans le sens de la section 2 du cadre préliminaire de présentation des rapports, et de les comparer aux besoins de financement recensés qui résultent par exemple d'une évaluation des coûts de la stratégie et du plan d'action national révisé pour la diversité biologique.

11. Cela crée un lien logique avec les objectifs axés sur les processus que contiennent les paragraphes 7 b) à d) de la décision XI/4, à savoir :

- a) les rapports sur les dépenses intérieures (paragraphe 7 c));
- b) les rapports sur les besoins, les insuffisances et les priorités en matière de financement (paragraphe 7 c));
- c) l'établissement de plans financiers nationaux (paragraphe 7 d)).

12. Plusieurs questions permettent de faire rapport sur ces objectifs :

- a) les rapports sur les dépenses intérieures existantes suivent, conformément au paragraphe 7 c) de la décision XI/4, la même logique que la section 2 du cadre préliminaire des rapports mais

<sup>6</sup> Dans les communications sur le cadre préliminaire de présentation des rapports, l'Allemagne par exemple a donné des exemples illustratifs des contributions internationales de plusieurs organisations non gouvernementales, notant cependant qu'une partie du financement international de ces ONG peut dans la réalité émaner de sources publiques.

<sup>7</sup> Voir le paragraphe 1 b), au titre des options 1 et 2, de la section A. du projet de décision dans la recommandation 5/10 du WGRI/5.

l'établissement des rapports a de nouveau été simplifié en faveur des totaux et l'indication des sources en termes généraux;

b) des questions ultérieures, nouvellement posées, permettent de faire rapport sur les besoins, les insuffisances et les priorités en matière de financement (paragraphe 7 c) de la décision XI/4) ainsi que sur les plans financiers nationaux (paragraphe 7 d) de la même décision).

13. Les éléments pertinents des objectifs 7 c) et 7 d) sont conceptuellement liés entre eux et ils correspondent également aux mesures essentielles de la méthodologie BIOFIN qu'utilisent plusieurs Parties<sup>8</sup> :

a) L'évaluation des dépenses intérieures consacrées à la diversité biologique permettra d'identifier les informations de base qui seraient utilisées pour estimer le déficit de financement (voir l'alinéa c) ci-dessous);

b) Les besoins de financement, qui pourraient par exemple être estimés sur la base d'une évaluation des coûts des SPANB révisés, seraient l'autre donnée fondamentale de l'estimation du déficit de financement;

c) Le déficit de financement serait estimé en soustrayant les besoins de financement des informations de base susmentionnées (ressources financières disponibles);

d) Le plan national des finances énoncerait les mesures programmées pour clore le déficit de financement.

14. Le suivi de et les rapports sur l'état d'avancement de la mobilisation de ressources en provenance de toutes les sources, y compris les sources nationales, peuvent ensuite être effectués en suivant l'exécution du plan national des finances pertinent. La question pertinente pour l'établissement de rapports sur l'état d'avancement de la mobilisation de ressources est structurée en conséquence. Elle permet d'assurer le suivi des progrès accomplis pour réduire l'écart entre les besoins identifiés et les ressources disponibles au niveau national, de déterminer la contribution relative de chacune des sources de financement et de faire une évaluation générale de la question de savoir si l'écart a été sensiblement réduit. Il se peut que le tableau fourni doive être peaufiné plus encore et ce, à la lumière du libellé convenu des objectifs financiers par la Conférence des Parties.

15. Les corrélations décrites ci-dessus seront rendues explicites dans le version en ligne du cadre de présentation des rapports, par exemple en effectuant des calculs et en transférant automatiquement des données pertinentes d'un tableau à l'autres. Dans le projet de cadre de présentation des rapports (Annexe), des notes techniques de bas de page sont fournies pour indiquer l'endroit où ces caractéristiques pourraient être appliquées.

16. Pour le rendre plus clair, le cadre de présentation des rapports a été divisé en deux grandes sections:

a) La première section permet de communiquer des informations de base pertinentes et de faire rapport sur les progrès accomplis en fonction du calendrier 2015 dont il est fait mention dans quelques-uns des objectifs;

b) La deuxième section permet de faire rapport sur les progrès accomplis jusqu'en 2020.

17. Cela correspondrait ensuite à deux séries de rapport :

a) Les rapports sur la première section pourraient avoir lieu d'ici au 31 décembre 2015, conformément au paragraphe 11 du projet de décision que contient la recommandation 5/10 du GTEA;

---

<sup>8</sup> Voir *Transforming Biodiversity Finance: The Biodiversity Finance (BIOFIN) Workbook for assessing and mobilizing resources to achieve the Aichi Biodiversity Targets and to implement National Biodiversity Strategies and Action Plans*. <http://www.cbd.int/doc/meetings/fin/rmws-2014-04/other/rmws-2014-04-workbook-biofin-en.pdf>

b) Les rapports sur la deuxième section auraient lieu en liaison avec les sixièmes rapports nationaux, conformément au paragraphe 12 du projet de décision qui figure dans la recommandation 5/10 du GTEA.

*Annexe*

## CADRE DE PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS

### I. INTRODUCTION

Ce cadre a pour objet d'aider les Parties à fournir des informations de base et à faire rapport sur leur contribution pour atteindre les objectifs financiers globaux, au titre de l'objectif 20 d'Aichi relatif à la diversité biologique, tels qu'ils ont été adoptés à sa douzième réunion par la Conférence des Parties à la Convention.

Lorsqu'elles remplissent le cadre de présentation des rapports, les Parties sont encouragées à interagir avec leurs bureaux statistiques respectifs ou autres départements concernés pour rassembler les informations nécessaires. Quelques-unes des informations requises pour réaliser ce processus sont sans doute déjà disponibles et elles devraient être utilisées dans la mesure du possible pour alléger le fardeau que représente l'établissement des rapports et réduire les doubles emplois. Lorsque des informations précises ne sont pas disponibles, les répondants sont encouragés à utiliser leurs meilleures estimations.

### II. PRÉSENTATION DES RAPPORTS POUR 2015

La présente section donne le cadre à remplir pour fournir les informations de base nécessaires et faire rapport sur les progrès accomplis en fonction des objectifs de 2015.

#### Identification du répondant

**Veillez remplir le tableau suivant :**

Pays :	Nom du répondant :
Prière d'indiquer pour le compte de qui il est rempli :	<input type="checkbox"/> Correspondant national <input type="checkbox"/> Correspondant pour la mobilisation de ressources <input type="checkbox"/> Autre. Veuillez préciser :
Titre et département du répondant :	
Organisation du répondant :	
Adresse électronique :	
No de téléphone :	
Date d'achèvement et de soumission du cadre achevé :	

#### **1. Apports internationaux de ressources financières**

**1.1 Veillez indiquer le montant des ressources que fournit votre pays à l'appui de la diversité biologique dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, ainsi que dans les pays à économie en transition.**

Veillez indiquer, s'il y a lieu, le montant des ressources financières fournies par source ainsi que le montant total. Veillez indiquer également votre degré de confiance dans le montant estimé ou, à titre subsidiaire, donner un éventail d'estimations.

##### **1.1.1 Données de base**

Pour le calcul de la ligne de base, veuillez fournir des données pour 2010 ou l'année la plus récente avant cela. Si c'est possible, fournissez des données pour la période 2006-2010. Si des données annuelles spécifiques ne sont pas disponibles, vous pouvez fournir la meilleure estimation d'un chiffre moyen pour 2006-2010.

Monnaie :

Année	APD (1)	AASP (2)	Autres apports (3)	Total
2006				
2007				
2008				
2009				
2010				
Moyenne (ligne de base)				

**Informations méthodologiques :**

(4) L'APD comprend : ( ) aide bilatérale; ( ) aide multilatérale

(5) APD/AASP : ( ) engagements; ( ) décaissements

(6) L'APD/AASP comprend : ( ) aide directement liée; ( ) indirectement liée

Les autres apports comprennent : ( ) apports directement liés; ( ) apports indirectement liés

(7) Selon le cas, méthodologie utilisée pour recenser les flux de ressources officiels : ( ) OCDE CAD 'Marqueurs de Rio'; ( ) autre (veuillez préciser) : ( )

(8) Selon le cas, coefficient utilisé pour les apports de ressources indirectement liés à la diversité biologique, lors du calcul des totaux : ( ) %

(9) Niveaux de confiance (Moyenne) (prière d'indiquer niveau élevé, moyen ou faible)

APD : ( )

AASP : ( )

Autres apports : ( )

(10) Autres observations/commentaires méthodologiques : ( )

**Explications additionnelles :**

(1) Par aide publique au développement (APD), on entend le soutien financier public administré essentiellement pour promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement, soutien assorti de conditions de faveur avec un élément de libéralité d'au moins 25% (utilisant un taux d'escompte fixe de 10%).

Lorsque des ressources sont fournies ou reçues pour une aide budgétaire de caractère général plutôt que pour des activités spécifiques, une estimation des ressources fournies/reçues pour la diversité biologique peut être calculée en fonction de la part du budget du pays bénéficiaire consacrée à ces activités.

- (2) Par d'autres apports du secteur public (AASP), on entend le financement public non-APD, c'est-à-dire les transactions du secteur public avec des pays figurant sur la liste des bénéficiaires qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier d'une aide publique au développement. Cette catégorie comprend également les ressources en provenance d'autres pays "non donateurs", c'est-à-dire par le biais de la "coopération Sud-Sud".
- (3) Par 'autres apports', on entend les ressources mobilisées par le secteur privé ainsi que par les organisations non gouvernementales, les fondations et le monde académique. Si nous n'avez pas de données fiables, veuillez laisser cette ligne vide. Voir également la question 1.2.
- (4) L'APD peut être bilatérale ou multilatérale. Par APD bilatérale, on entend les contributions des organismes gouvernementaux donateurs, à tous les niveaux, aux pays en développement. Par APD multilatérale, on entend les fonds fournis par le truchement d'institutions financières internationales comme le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale et les fonds et programmes des Nations Unies. Veuillez inclure dans la mesure du possible les deux catégories.
- Veuillez cocher la case appropriée si les montants d'APD communiqués comprennent l'APD bilatérale et/ou multilatérale liée à la diversité biologique. Si les montants comprennent les deux catégories, cochez les deux cases.
- (5) Vous pouvez faire rapport sur les engagements ou les décaissements effectifs d'APD/AASP mais veuillez appliquer la même catégorie pour toutes les années, y compris lorsque vous faites rapport sur les progrès accomplis.
- (6) Le financement pour la diversité biologique comprend non seulement le financement pour les actions directes destinées à protéger la diversité biologique mais également le financement lié à des actions dans différents secteurs (comme par exemple l'agriculture, la sylviculture et le tourisme) afin de promouvoir des initiatives soucieuses de la diversité biologique qui ont d'autres objectifs primaires (comme par exemple les approches écosystémiques en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements). Voir la section 5 ci-dessous pour une compilation des descriptions des activités qui ont trait à la diversité biologique telles qu'elles sont fournies dans différents cadres méthodologiques. Veuillez cocher la case appropriée si les montants fournis comprennent des ressources directement ou indirectement liées à la diversité biologique.
- (7) Dans les rapports antérieurs au titre du cadre préliminaire de présentation des rapports, de nombreuses Parties qui sont membres du CAD de l'OCDE utilisaient la 'méthodologie des marqueurs de Rio' au titre de la base de données CRS de l'OCDE, pour faire rapport sur l'APD directement liée à la diversité biologique (marqueur 'principal') et indirectement liée à la diversité biologique (marqueur 'significatif'). Veuillez indiquer si vous avez appliqué cette méthodologie et, dans la négative, donner une brève explication de la méthodologie que vous avez appliquée.
- (8) Si vous avez fourni un montant total qui comprend des ressources indirectement liées à la diversité biologique, indiquer le coefficient utilisé pour agréger les montants directement et indirectement liés à la diversité biologique. Veuillez utiliser le même coefficient pour toutes les années, y compris lorsque vous faites rapport sur les progrès accomplis.
- (9) Veuillez donner les niveaux de confiance (moyenne) (élevé, moyen ou faible)
- (10) Vous pouvez faire ici tout autre observation ou commentaire méthodologique.

### 1.1.2 Suivi de l'état d'avancement de la mobilisation des apports financiers internationaux

Aux fins de ce suivi, veuillez fournir des données pour les années après 2010 :

Année	APD	AASP	Autres apports	Total
2011				
2012				

<b>2013</b>				
<b>2014</b>				
<b>2015</b>				
<b>Informations méthodologiques :</b> <b>Niveaux de confiance (moyenne) (élevé, moyen ou faible) :</b> <b>APD : ( )</b> <b>AASP : ( )</b> <b>Autres apports : ( )</b>				

**1.2 Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et le monde académique à fournir une aide internationale pour la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020?**

- (1) non
- (2) quelques mesures ont été prises
- (3) des mesures exhaustives ont été prises

**Si vous avez coché (2) ou (3) ci-dessus, veuillez donner ici des renseignements additionnels.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices du cinquième rapport national ou à votre rapport sur la réalisation des objectifs 1, 2, 3, 4, 16, 18 et 19 d'Aichi relatifs à la diversité biologique, au titre de la question 10 de ces lignes directrices :

( )

## **2. Inclusion de la diversité biologique dans les plans et priorités**

**Votre pays a-t-il inclus la diversité biologique dans les priorités ou plans nationaux de développement?**

- (1) Il n'a pas encore commencé à le faire ( )
- (2) Il l'a fait en partie ( )
- (3) Il l'a fait de manière exhaustive ( )

**Si vous avez coché (1) ou (2) ci-dessus, veuillez donner ici des renseignements additionnels.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices pour l'établissement du cinquième rapport national :

( )

## **3. Évaluation et/ou valorisation des valeurs**

**Votre pays a-t-il évalué et/ou valorisé les valeurs intrinsèques, écologiques, génétiques, socioéconomiques, scientifiques, pédagogiques, culturelles, récréatives et esthétiques de la diversité biologique et de ses composantes?**

- (1) Il n'a pas encore commencé à le faire ( )
- (2) Quelques évaluations/valorisations ont été faites ( )
- (3) Des évaluations/valorisations exhaustives ont été faites ( )

**Si vous avez coché (2) ou (3) ci-dessus, veuillez donner ici des renseignements additionnels.**



Vous souhaiterez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices pour l'établissement du cinquième rapport national ou à votre rapport sur la réalisation de l'objectif 2 d'Aichi relatif à la diversité biologique, au titre de la question 10 de ces lignes directrices :

#### **4. Rapport sur les dépenses intérieures actuelles consacrées à la diversité biologique**

##### **4.1 Veuillez indiquer l'aide financière annuelle fournie pour des activités liées à la diversité biologique dans votre pays.**

Veillez indiquer le montant total des ressources financières dépensées actuellement ou dans un passé récent avant que des activités de mobilisation de ressources additionnelles aient été entreprises. Veillez fournir également une évaluation de votre degré de confiance dans le montant estimé (élevé, moyen, bas; à titre subsidiaire, fournir un éventail d'estimations). Veillez couvrir autant de sources que faire se peut mais donner au moins les dépenses budgétaires du gouvernement central directement liées à la diversité biologique. Utiliser le tableau 4.2 ci-dessous pour indiquer les sources et les catégories de dépenses couvertes.

Fournissez dans la mesure du possible des données pour plusieurs années. Si des données annuelles spécifiques ne sont pas disponibles, vous pouvez fournir la meilleure estimation d'un chiffre moyen pour plusieurs années.

Si votre exercice budgétaire ne correspond pas à l'année civile, veuillez utiliser l'année civile pendant laquelle l'exercice budgétaire commence.

Comme cette question porte spécifiquement sur les dépenses nationales, veuillez ne pas inclure les financements fournis à d'autres pays mais inclure les dépenses qui ont été financées par des sources internationales.

Monnaie:		
Année	Dépenses nationales	Confiance globale
2006		
20xx		
20xx		
20xx		
20xx		
Moyenne		

##### **4.2 Informations sur les sources et catégories**

Prière d'indiquer les sources et catégories qui étaient couvertes sous 4.1 ci-dessus en cochant les cases appropriées. S'agissant des sources et catégories qui n'étaient pas couvertes, veuillez laisser les cases vides.

Les montants ci-dessus couvrent: (cocher les éléments appropriés)	Dépenses directement liées à la diversité biologique (1)	Dépenses indirectement liées à la diversité biologique (1)
(2) Budgets du gouvernement – central		
(2) Budgets des administrations – d'Etat/provinciale		

(2) Budgets des administrations – locales/municipales		
(3) Ressources extrabudgétaires		
(4) Secteur privé/marché		
(5) Autres (ONG, fondations, monde académique)		
(6) Action collective de communautés autochtones et locales		
(7) Informations méthodologiques additionnelles : ( )		

*Explications additionnelles:*

- (1) Le financement pour la diversité biologique comprend non seulement le financement pour les actions directes destinées à protéger la diversité biologique mais également le financement lié à des actions dans différents secteurs (comme par exemple l'agriculture, la sylviculture et le tourisme) afin de promouvoir des initiatives soucieuses de la diversité biologique qui ont d'autres objectifs primaires (comme par exemple les approches écosystémiques en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements). Veuillez cocher la case appropriée si les montants fournis comprennent des ressources directement ou indirectement liées à la diversité biologique
- (2) Les budgets de l'État comprennent les deniers publics dépensés par l'État ou des organismes gouvernementaux pour résoudre des problèmes nationaux liés à la diversité biologique. Vous êtes encouragés à inclure des informations en provenance de tous les niveaux concernés de l'État mais aussi à fournir au minimum des informations sur le budget central. Lorsque vous donnez des informations concernant différents niveaux de gouvernement, veuillez vous assurer que les fonds transférés entre eux ne sont comptés qu'une seule fois.  
Étant donné que l'accent est mis sur les dépenses, l'aide budgétaire reçue par les apports internationaux devrait être incluse.
- (3) Les dépenses extrabudgétaires comprennent les dépenses liées à des projets que financent l'APD et l'AASF.
- (4) Le secteur privé comprend les entreprises privées.
- (5) Autres représentent le financement qui n'est ni du secteur public ni des entreprises privées. Les organisations non gouvernementales comprennent les organisations sans but lucratif qui représentent de grands groupes et sont des organisations juridiquement constituées et indépendantes de l'État. Les fondations sont des organisations sans but lucratif qui normalement font don de fonds, octroient une aide à d'autres organisations et/ou fournissent directement des fonds à des fins propres caritatives. Par monde académique, on entend toutes les institutions dont le but est de promouvoir le développement des connaissances, y compris les établissements d'enseignement et les instituts de recherche. Le facteur unificateur de ces trois types d'organisation est qu'elles sont toutes sans but lucratif.
- (6) La contribution de l'action collective des communautés autochtones et locales en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique peut, dans la mesure où il est possible de la mesurer de manière appropriée et de la libeller en termes monétaires, être notifiée ici. C'est ainsi par exemple que le Cadre conceptuel et méthodologique pour évaluer la contribution de l'action collective à la conservation de la diversité biologique suggère que soit effectuée une conversion de la superficie totale des terres conservées par les communautés locales

en l'équivalent des fonds publics alloués à la conservation d'une superficie équivalente dans les aires protégées de l'État. Voir également la question 4.3 ci-dessous.

- (7) Veuillez donner des informations sur les méthodologies appliquées pour estimer ces montants, en particulier sur les dépenses indirectement liées à la diversité biologique et sur celles qui ne relèvent pas des budgets du gouvernement central. Le livret de travail Biodiversity Finance (BIOFIN) donne des orientations méthodologiques. Dans les rapports antérieurs au titre du cadre préliminaire de présentation des rapports, les Parties faisaient référence aux méthodologies d'examen des dépenses publiques et soulignaient les comptes de dépenses consacrés à la protection de l'environnement dans le cadre de leur système de comptabilité économique et environnementale. Une méthodologie pour estimer les dépenses infranationales consiste à calculer le coefficient des dépenses liées à la diversité biologique d'un sous-ensemble d'administrations provinciales ou de municipalités pour ensuite l'appliquer au total des budgets des administrations infranationales.

### 4.3 Rôle de l'action collective et des approches non marchandes

#### 4.3.1 Votre pays a-t-il évalué le rôle de l'action collective, y compris par les communautés autochtones et locales, et des approches non marchandes pour mobiliser des ressources en vue d'atteindre les objectifs de la Convention?

- (1) aucune évaluation de ce genre n'est nécessaire ( )  
 (2) l'évaluation n'a pas encore commencé ( )  
 (3) des évaluations ont été entreprises ( )  
 (4) des évaluations exhaustives ont été entreprises ( )

Si vous avez coché (3) ou (4) ci-dessus, veuillez fournir des informations additionnelles sous la question 4.3.2 ci-dessous.

4.3.2 Veuillez fournir des informations additionnelles sur votre évaluation du rôle de l'action collective entreprise par votre pays. Veuillez fournir également une évaluation de votre confiance dans l'estimation (grande, moyenne, faible; à titre subsidiaire, fournissez une série d'estimations). Dans la mesure du possible, fournissez des données pour plusieurs années.

Unité de mesure (1) :		
Année	Contribution (1)	Confiance générale
20xx		
20xx		
20xx		
20xx		
20xx		
Moyenne		
Informations méthodologiques :		
Le cas échéant, méthodologie utilisée pour évaluer le rôle de l'action collective et des approches non marchandes : ( ) Cadre conceptuel et méthodologique pour évaluer la contribution de l'action collective à la conservation de la diversité biologique; ( ) autre (veuillez préciser): ( ).		
Autres observations/commentaires méthodologiques : ( )		

**Explications additionnelles :**

- (1) C'est ainsi par exemple que le Cadre conceptuel et méthodologique pour évaluer la contribution de l'action collective à la conservation de la diversité biologique suggère d'utiliser à titre d'indicateur quantitatif la superficie totale des terres conservées par l'action collective dans les communautés autochtones et locales.

**5. Rapports sur les besoins, les déficits et les priorités en matière de financement**

Veillez indiquer une estimation de vos besoins annuels de financement (sur la base par exemple de vos SPANB révisés) et calculer le déficit estimé en soustrayant les ressources disponibles estimées. Indiquer les actions relatives au financement des priorités.

Veillez commencer avec l'année la plus appropriée pour vos objectifs de planification. Laissez des lignes vides si elles ne sont pas nécessaires ou s'il n'est pas encore possible de faire rapport sur elles.

Monnaie :				
Année	(1) Besoins de financement	(2) Ressources disponibles estimées	(3) Déficit de financement	(4) Actions relatives au financement des priorités
2014				
2015				
2016				
2017				
2018				
2019				
2020				
Autres observations/commentaires méthodologiques : ( )				

**Explications additionnelles**

- (1) Les besoins de financement pourraient être calculés sur la base de la stratégie et du plan d'action nationaux révisés pour la diversité biologique. Vous souhaitez peut-être les classer sous la forme d'investissements une seule fois et de dépenses récurrentes, et calculer les besoins annuels de ressources en conséquence.
- (2) Pour estimer la future disponibilité de ressources, vous souhaitez peut-être extrapoler le chiffre moyen fourni en réponse à la question 4.1 ci-dessus. Lorsque vous effectuez cette extrapolation, veuillez ne pas inclure les activités de mobilisation de ressources additionnelles qui ont déjà été entreprises ou qu'il est prévu d'entreprendre, en application de votre plan national des finances<sup>9</sup>.
- (3) Estimez le déficit de financement en soustrayant (2) de (1).
- (4) Indiquer les actions, comme par exemple parmi elles que couvrent la stratégie et le plan d'action nationaux révisés, relatives au financement des priorités.

**6. Plans nationaux des finances**

<sup>9</sup>La version en ligne du cadre de présentation des rapports pourrait servir d'outil pour faire de simples extrapolations qui utilisent des augmentations en pourcentage, les points de pourcentage pouvant être choisis librement, et les chiffres en résultant seraient insérés automatiquement.

**Veillez fournir une brève synthèse de votre plan des finances en indiquant dans le tableau ci-dessous votre mobilisation de ressources planifiée, par source, et leurs contributions planifiées respectives au déficit recensé de financement.**

Veillez ajouter selon que de besoin au tableau des lignes additionnelles.

Veillez commencer par l'année la plus appropriée pour vos objectifs de planification. Laissez les colonnes vides si elles ne sont pas nécessaires ou s'il n'est pas encore possible de faire rapport sur elles.

Monnaie :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>(1) Déficit de financement prévu</b>							
<b>(2) Sources internes (total)</b>							
<i>Source 1</i>							
<i>Source 2</i>							
<i>Source 3</i>							
<b>(3) Apports internationaux (total)</b>							
<i>Source a</i>							
<i>Source b</i>							
<i>Source c</i>							
<b>(4) Déficit restant</b>							
Observations/commentaires méthodologiques additionnels							

#### Explications additionnelles

- (1) Le déficit de financement prévu serait tiré de la colonne (3) au titre de la question 5<sup>10</sup>.
- (2) La contribution planifiée au déficit de financement recensé par sources nationales. Vous souhaitez peut-être préciser davantage les sources planifiées que vous souhaitez mobiliser et leur contribution respective. Dans ce cas là, veuillez remplacer les 'espaces réservés' et ajouter au besoin plus de lignes. Au nombre des sources nationales possibles peuvent figurer les suivantes : i) crédits additionnels de l'État; ii) crédits prévus émanant d'une réforme budgétaire en matière d'environnement, y compris de nouvelles formes d'impôt au bénéfice de l'environnement ou structures fiscales; iii) crédits prévus résultant de l'élimination, de la suppression progressive ou de la réforme d'incitations perverses, y compris les subventions; iv) différents mécanismes de financement de la diversité biologique comme les paiements pour services écosystémiques, les compensations, les marchés de produits écologiques, les partenariats entreprises-diversité biologique; et v) mobilisation d'action collective par les communautés autochtones et locales.

On trouvera des actions concrètes possibles pour mobiliser des ressources intérieures à l'annexe x de la décision XII/y<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> La version en ligne du cadre de présentation des rapports pourrait transférer les chiffres pertinents automatiquement.

<sup>11</sup> À modifier sur la base de l'annexe du document UNEP/CBD/COP/12/14.

- (3) La contribution planifiée au déficit de financement recensé par sources internationales. Vous souhaitez peut-être préciser davantage les sources et leur contribution prévue respective. Dans ce cas là, veuillez remplacer les ‘espaces réservés’ et ajouter au besoin plus de lignes. Au nombre des sources possibles peuvent figurer les suivantes : i) APD/AASP bilatéraux et multilatéraux; ii) REDD+ ou initiatives similaires, y compris d’autres approches de politique générale comme des approches conjointes d’adaptation et d’atténuation; iii) accords APA.
- (4) Le déficit restant est calculé en soustrayant (3) et (2) de (1)<sup>12</sup>.

**7. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et le monde académique à fournir une aide intérieure pour la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020?**

(1) non

(2) quelques mesures ont été prises

(3) des mesures exhaustives ont été prises

**Si vous avez coché (2) ou (3) ci-dessus, veuillez donner ici des informations additionnelles.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices pour l’établissement du cinquième rapport national ou à votre rapport sur la réalisation des objectifs 1, 2, 3, 4, 16, 18 et 19 d’Aichi relatifs à la diversité biologique, au titre de la question 10 de ces lignes directrices :

( )

**8. Disponibilité de ressources financières pour réaliser les objectifs**

Veuillez cocher les cases appropriées.

**Votre pays avait-il des ressources financières suffisantes :**

- **pour communiquer les dépenses intérieures consacrées à la diversité biologique?**  
( ) oui; ( ) non;
- **pour communiquer les besoins, déficits et priorités de financement? ( ) oui; ( ) non;**
- **pour établir des plans nationaux de financement de la diversité biologique? ( ) oui; ( ) non.**

**III. PRÉSENTATION DES RAPPORTS POUR 2020**

La présente section donne le cadre à remplir pour faire rapport sur l’état d’avancement de la réalisation des objectifs financiers jusqu’en 2020.

**Identification du répondant**

**Veuillez remplir le tableau suivant :**

Pays :	Nom du répondant :
Prière d’indiquer pour le compte de qui il est rempli :	<input type="checkbox"/> Correspondant national <input type="checkbox"/> Correspondant pour la mobilisation de ressources <input type="checkbox"/> Autre. Veuillez préciser :
Titre et département du répondant :	
Organisation du répondant :	
Adresse électronique :	

<sup>12</sup> La version en ligne du cadre de présentation des rapports pourrait faire ce calcul automatiquement.

No de téléphone :	
Date d'achèvement et de soumission du cadre achevé :	

## **1. Suivi de l'état d'avancement de la mobilisation d'apports financiers internationaux**

### **1.1 Veuillez indiquer le montant des ressources que fournit votre pays à l'appui de la diversité biologique dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, ainsi que dans les pays à économie en transition.**

Veuillez indiquer, s'il y a lieu, le montant des ressources financières fournies par source ainsi que le montant total. Veuillez indiquer également votre degré de confiance dans le montant estimé ou, à titre subsidiaire, donner un éventail d'estimations.

Pour assurer la cohérence et la comparabilité des données, veuillez dans la mesure du possible veiller à appliquer la même méthodologie que celle qui relève de la question 1.1 de la section I ci-dessus.

Monnaie :				
Année	APD (1)	AASP (2)	Autres apports (3)	Total
2016				
2017				
2018				
2019				
<p>Informations méthodologiques :</p> <p>(4) L'APD comprend : ( ) aide bilatérale; ( ) aide multilatérale</p> <p>(5) APD/AASP : ( ) engagements; ( ) décaissements</p> <p>(6) L'APD/AASP comprend : ( ) aide directement liée; ( ) indirectement liée</p> <p>Les autres apports comprennent : ( ) apports directement liés; ( ) apports indirectement liés</p> <p>(7) Selon le cas, méthodologie utilisée pour recenser les flux de ressources officiels : ( ) OCDE CAD 'Marqueurs de Rio'; ( ) autre (veuillez préciser) : ( )</p> <p>(8) Selon le cas, coefficient utilisé pour les apports de ressources indirectement liés à la diversité biologique, lors du calcul des totaux : ( ) %</p> <p>(9) Niveaux de confiance (moyenne) (prière d'indiquer niveau élevé, moyen ou faible)</p> <p>APD : ( )</p> <p>AASP : ( )</p> <p>Autres apports : ( )</p> <p>(10) Autres observations/commentaires méthodologiques : ( )</p>				

### **Explications additionnelles :**

- (1) Par aide publique au développement (APD), on entend le soutien financier public administré essentiellement pour promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement, soutien assorti de conditions de faveur avec un élément de libéralité d'au moins 25% (utilisant un taux d'escompte fixe de 10%).

- Lorsque des ressources sont fournies ou reçues pour une aide budgétaire de caractère général plutôt que pour des activités spécifiques, une estimation des ressources fournies/reçues pour la diversité biologique peut être calculée en fonction de la part du budget du pays bénéficiaire consacrée à ces activités.
- (2) Par d'autres apports du secteur public (AASP), on entend le financement public non-APD, c'est-à-dire les transactions du secteur public avec des pays figurant sur la liste des bénéficiaires qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier d'une aide publique au développement. Cette catégorie comprend également les ressources en provenance d'autres pays "non donateurs", c'est-à-dire par le biais de la "coopération Sud-Sud".
  - (3) Par 'autres apports', on entend les ressources mobilisées par le secteur privé ainsi que par les organisations non gouvernementales, les fondations et le monde académique. Si nous n'avez pas de données fiables, veuillez laisser cette ligne vide. Voir également la question 1.2.
  - (4) L'APD peut être bilatérale ou multilatérale. Par APD bilatérale, on entend les contributions des organismes gouvernementaux donateurs, à tous les niveaux, aux pays en développement. Par APD multilatérale, on entend les fonds fournis par le truchement d'institutions financières internationales comme le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale et les fonds et programmes des Nations Unies. Veuillez inclure les catégories que vous avez utilisées en réponse à la question 1.1, section I.
  - (5) Vous pouvez faire rapport sur les engagements ou les décaissements effectifs d'APD/AASP. Veuillez appliquer la même catégorie que celle utilisée en réponse à la question 1.1, section I.
  - (6) Le financement pour la diversité biologique comprend non seulement le financement pour les actions directes destinées à protéger la diversité biologique mais également le financement lié à des actions dans différents secteurs (comme par exemple l'agriculture, la sylviculture et le tourisme) afin de promouvoir des initiatives soucieuses de la diversité biologique qui ont d'autres objectifs primaires (comme par exemple les approches écosystémiques en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements). Veuillez appliquer la même catégorie que celle utilisée en réponse à la question 1.1, section I.
  - (7) Dans les rapports antérieurs au titre du cadre préliminaire de présentation des rapports, de nombreux membres du CAD de l'OCDE utilisaient la 'méthodologie des marqueurs de Rio' au titre de la base de données CRS de l'OCDE, pour faire rapport sur l'APD directement liée à la diversité biologique (marqueur 'principal') et indirectement liée à la diversité biologique (marqueur 'significatif'). Veuillez indiquer si vous avez appliqué cette méthodologie et, dans la négative, donner une brève explication de la méthodologie que vous avez appliquée.
  - (8) Si vous avez fourni un montant total qui comprend des ressources indirectement liées à la diversité biologique, indiquer le coefficient utilisé pour agréger les montants directement et indirectement liés à la diversité biologique. Veuillez utiliser le même coefficient que celui utilisé en réponse à la question 1.1, section I ci-dessus.
  - (9) Veuillez donner les niveaux de confiance (moyenne) (élevé, moyen ou faible)
  - (10) Vous pouvez faire ici tout autre observation ou commentaire méthodologique.



**1.2 Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et le monde académique à fournir une aide internationale pour la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020?**

- (1) non
- (2) quelques mesures ont été prises
- (3) des mesures exhaustives ont été prises

**Si vous avez coché (2) ou (3) ci-dessus, veuillez donner ici des renseignements additionnels.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices du sixième<sup>13</sup> rapport national ou à votre rapport sur la réalisation des objectifs 1, 2, 3, 4, 16, 18 et 19 d'Aichi relatifs à la diversité biologique, au titre de la question 10 de ces lignes directrices :

( )

## **2. Inclusion de la diversité biologique dans les plans et priorités**

**Votre pays a-t-il inclus la diversité biologique dans les priorités ou plans nationaux de développement?**

- (1) Il n'a pas encore commencé à le faire ( )
- (2) Il l'a fait en partie ( )
- (3) Il l'a fait de manière exhaustive ( )

**Si vous avez coché (1) ou (2) ci-dessus, veuillez donner ici des renseignements additionnels.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices pour l'établissement du sixième<sup>14</sup> rapport national :

( )

## **3. Évaluation et/ou valorisation des valeurs**

**Votre pays a-t-il évalué et/ou valorisé les valeurs intrinsèques, écologiques, génétiques, socioéconomiques, scientifiques, pédagogiques, culturelles, récréatives et esthétiques de la diversité biologique et de ses composantes?**

- (1) Il n'a pas encore commencé à le faire ( )
- (2) Quelques évaluations/valorisations ont été faites ( )
- (3) Des évaluations/valorisations exhaustives ont été faites ( )

**Si vous avez coché (2) ou (3) ci-dessus, veuillez donner ici des renseignements additionnels.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices pour l'établissement du cinquième rapport national ou à votre rapport sur la réalisation de l'objectif 2 d'Aichi relatif à la diversité biologique, au titre de la question 10 de ces lignes directrices :

## **4. Rôle de l'action collective et des approches non marchandes**

**4.1 Votre pays a-t-il évalué le rôle de l'action collective, y compris par les communautés autochtones et locales, et des approches non marchandes pour mobiliser des ressources en vue de réaliser les objectifs de la Convention?**

<sup>13</sup> À modifier au fur et à mesure que les lignes directrices pour l'établissement du sixième rapport national deviennent disponibles. Voir les paragraphes 12 et 13 du projet de décision que contient la recommandation 5/10 du GTEA.

<sup>14</sup> À modifier au fur et à mesure que les lignes directrices pour l'établissement du sixième rapport national deviennent disponibles. Voir les paragraphes 12 et 13 du projet de décision que contient la recommandation 5/10 du GTEA.

- (1) aucune évaluation de ce genre n'est nécessaire ( )  
 (2) l'évaluation n'a pas encore commencé ( )  
 (3) des évaluations ont été entreprises ( )  
 (4) des évaluations exhaustives ont été entreprises ( )

Si vous avez coché (3) ou (4) ci-dessus, veuillez fournir des informations additionnelles sous la question 4.3.2 ci-dessous.

4.2 Veuillez fournir des informations additionnelles sur votre évaluation du rôle de l'action collective entreprise par votre pays. Veuillez fournir également une évaluation de votre confiance dans l'estimation (grande, moyenne, faible; à titre subsidiaire, fournissez une série d'estimations). Dans la mesure du possible, fournissez des données pour plusieurs années.

Unité de mesure (1) :		
Année	Contribution (1)	Confiance générale
20xx		
20xx		
20xx		
20xx		
20xx		
Moyenne		
Informations méthodologiques :		
Le cas échéant, méthodologie utilisée pour évaluer le rôle de l'action collective et des approches non marchandes : ( ) Cadre conceptuel et méthodologique pour évaluer la contribution de l'action collective à la conservation de la diversité biologique; ( ) autre (veuillez préciser): ( ).		
Autres observations/commentaires méthodologiques : ( )		

**Explications additionnelles :**

- (1) C'est ainsi par exemple que le Cadre conceptuel et méthodologique pour évaluer la contribution de l'action collective à la conservation de la diversité biologique suggère d'utiliser à titre d'indicateur quantitatif la superficie totale des terres conservées par l'action collective dans les communautés autochtones et locales.

**5. Rapport sur l'état d'avancement de la mobilisation de ressources**

**5.1 Veuillez indiquer, dans le tableau ci-dessous, la mobilisation effective de ressources pour votre pays, par source, et leur contribution réelle à votre déficit de financement identifié.**

Cette question concerne l'exécution de votre plan national de financement tel qu'il figure dans la question 6 de la section I ci-dessus.

Veuillez ajouter selon que de besoin de lignes additionnelles au tableau.

Monnaie :
-----------

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
(1) Déficit de financement						
(2) Sources intérieures (total)						

<i>Source 1</i>						
<i>Source 2</i>						
<i>Source 3</i>						
<b>(3) Apports internationaux (total)</b>						
<i>Source a</i>						
<i>Source b</i>						
<i>Source c</i>						
<b>(4) Déficit restant</b>						
<b>(5) Le déficit a-t-il été réduit?</b>						
<b>(6) Le déficit a-t-il été réduit globalement? ( ) non; ( ) oui, un peu; ( ) oui, beaucoup</b>						
<b>Informations/commentaires méthodologiques additionnels : ( )</b>						

### Explications additionnelles

- (1) Le déficit de financement prévu serait tiré de la colonne (3) au titre de la question 5 de la question I<sup>15</sup>. Vous souhaitez peut-être actualiser les estimations à la lumière d'informations additionnelles, y compris par exemple des besoins de financement réduits résultant de l'élimination, de la réduction progressive ou de la réforme de mesures d'incitation perverses.
- (2) La contribution réelle au déficit de financement recensé par sources nationales. Vous souhaitez peut-être préciser davantage les sources réelles qui ont été mobilisées et leur contribution respective. Dans ce cas là, veuillez remplacer les 'espaces réservés' et ajouter au besoin plus de lignes.
- (3) La contribution réelle au déficit de financement recensé par des sources internationales. Vous souhaitez peut-être préciser davantage les sources réelles qui ont été mobilisées et leur contribution respective. Dans ce cas là, veuillez remplacer les 'espaces réservés' et ajouter au besoin plus de lignes.
- (4) Le déficit restant est calculé en soustrayant (3) et (2) de (1)<sup>16</sup>.
- (5) Veuillez indiquer si, selon vous, le déficit a été réduit pendant l'année concernée (non; oui, un peu; oui, beaucoup)
- (6) Veuillez indiquer si, dans l'ensemble, le déficit de financement a été réduit et ce, en cochant une des cases appropriées.

### **5.2 Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et le monde académique à fournir une aide intérieure pour la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020?**

- (1) non**
- (2) quelques mesures ont été prises**
- (3) des mesures exhaustives ont été prises**

**Si vous avez coché (2) ou (3) ci-dessus, veuillez donner ici des informations additionnelles.**

Vous souhaitez peut-être fournir selon le cas des renvois à votre réponse à la question 8 des lignes directrices pour l'établissement du sixième rapport national<sup>17</sup> ou à votre rapport sur la réalisation

<sup>15</sup> La version en ligne du cadre de présentation des rapports pourrait transférer les chiffres pertinents automatiquement.

<sup>16</sup> La version en ligne du cadre de présentation des rapports pourrait faire ce calcul automatiquement.

<sup>17</sup> À modifier au fur et à mesure que les lignes directrices pour l'établissement du sixième rapport national deviennent disponibles. Voir les paragraphes 12 et 13 du projet de décision que contient la recommandation 5/10 du GTEA.

des objectifs 1, 2, 3, 4, 16, 18 et 19 d'Aichi relatifs à la diversité biologique, au titre de la question 10 de ces lignes directrices :

*Appendice***CLASSEMENTS DES ACTIVITÉS**

On trouvera ci-après une liste indicative des classements possibles des activités liées à la diversité biologique :

*Transforming Biodiversity Finance: The Biodiversity Finance (BIOFIN) Workbook for assessing and mobilizing resources to achieve the Aichi Biodiversity Targets and to implement National Biodiversity Strategies and Action Plans. Appendices I et J.*

<http://www.cbd.int/doc/meetings/fin/rmws-2014-04/other/rmws-2014-04-workbook-biofin-en.pdf>

*Aid targeting the objectives of the Convention on Biological Diversity. Directives de l'OCDE pour l'utilisation des marqueurs de Rio :* <http://www.oecd.org/dac/stats/46782010.pdf>

*Les Accords multilatéraux sur l'environnement et les marqueurs de Rio Markers. Note d'information établie par EuropeAid E6 Unit – "Natural Resources", septembre 2010*

[http://capacity4dev.ec.europa.eu/system/files/file/15/01/2014\\_-\\_](http://capacity4dev.ec.europa.eu/system/files/file/15/01/2014_-_1445/eu_the_multilateral_environmental_agreementsand_the_rio_markers_en.pdf)

[\\_1445/eu\\_the\\_multilateral\\_environmental\\_agreementsand\\_the\\_rio\\_markers\\_en.pdf](http://capacity4dev.ec.europa.eu/system/files/file/15/01/2014_-_1445/eu_the_multilateral_environmental_agreementsand_the_rio_markers_en.pdf).

---